



**Organe subsidiaire de conseil scientifique  
et technologique**  
Cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session  
Glasgow, 31 octobre-6 novembre 2021

Point 8 de l'ordre du jour

**Action commune de Koronivia pour l'agriculture**

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**  
Cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session  
Glasgow, 31 octobre-6 novembre 2021

Point 8 de l'ordre du jour

**Action commune de Koronivia pour l'agriculture**

## **Action commune de Koronivia pour l'agriculture**

### **Projet de conclusions proposé par les Présidents**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ont poursuivi ensemble l'examen des questions relatives à l'agriculture<sup>1</sup>.
2. Le SBSTA et le SBI ont accueilli avec satisfaction la poursuite des travaux durant la pandémie de COVID-19. Ils se sont félicités de l'atelier sur la feuille de route de Koronivia consacré au thème 2 d) (Amélioration de l'utilisation des nutriments et de la gestion des effluents d'élevage dans l'optique de systèmes agricoles durables et résilients) organisé à leur cinquante et unième session et des ateliers consacrés aux thèmes 2 e) (Amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres) et 2 f) (Dimension socioéconomique et dimension liée à la sécurité alimentaire des changements climatiques dans le secteur agricole), qui se sont tenus en ligne à l'occasion des Dialogues sur le climat de 2020 organisés au titre de la Convention. Ils ont en outre jugé positives les communications des Parties et des observateurs qui avaient contribué aux ateliers<sup>2</sup>.
3. Le SBSTA et le SBI se sont également félicités de la tenue, entre juin et octobre 2021 et selon des modalités hybrides, de l'atelier intersessions dont ils avaient demandé l'organisation à leur cinquantième session<sup>3</sup>. Ils ont accueilli avec satisfaction les contributions financières des Gouvernements néo-zélandais et irlandais et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
4. Le SBSTA et le SBI ont accueilli favorablement les rapports sur les quatre ateliers mentionnés aux paragraphes 2 et 3<sup>4</sup>.
5. Ayant examiné le rapport de l'atelier sur le thème 2 d) de la feuille de route de Koronivia, le SBSTA et le SBI ont constaté que les pratiques de gestion des sols et des nutriments et l'utilisation optimale des nutriments, y compris les engrais organiques et la gestion améliorée des effluents d'élevage, jouaient un rôle central dans les systèmes de

<sup>1</sup> Conformément à la décision 4/CP.23, par. 1.

<sup>2</sup> Consultable à l'adresse <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.

<sup>3</sup> FCCC/SBI/2019/9, par. 47, et FCCC/SBSTA/2019/2, par. 45.

<sup>4</sup> FCCC/SB/2020/1, FCCC/SB/2021/1, FCCC/SB/2021/2 et FCCC/SB/2021/3 et Add.1.



production alimentaire durables et résistants aux changements climatiques et qu'elles pouvaient contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

6. Ayant examiné le rapport de l'atelier sur le thème 2 e) de la feuille de route de Koronivia, le SBSTA et le SBI ont également constaté que les systèmes d'élevage étaient très vulnérables aux effets des changements climatiques et que les systèmes d'élevage gérés de manière durable permettaient de grandement renforcer la capacité d'adaptation et la résilience face à ces changements, tout en jouant un rôle important dans la préservation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des moyens de subsistance, de la durabilité, du cycle des nutriments et de la gestion du carbone. Ils ont remarqué que l'amélioration de la production durable et de la santé animale, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le secteur de l'élevage tout en développant les puits dans les pâturages et les terres pastorales, pouvait contribuer à réaliser les objectifs climatiques à long terme, en tenant compte des différents systèmes et des situations nationales.

7. Ayant examiné le rapport de l'atelier sur le thème 2 f) de la feuille de route de Koronivia, le SBSTA et le SBI ont reconnu que la dimension socioéconomique et la dimension liée à la sécurité alimentaire jouaient un rôle essentiel face aux effets des changements climatiques sur les systèmes agricoles et alimentaires. Ils ont également reconnu qu'il fallait en priorité protéger la sécurité alimentaire et venir à bout de la faim en concevant des systèmes agricoles durables et résilients face aux changements climatiques et fondés sur une approche systémique conforme aux objectifs climatiques mondiaux à long terme, et ils ont aussi reconnu l'importance de l'investissement à long terme dans l'agriculture axé sur ces objectifs.

8. Le SBSTA et le SBI ont pris note de l'importance d'appuyer les efforts visant à préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à venir à bout de la faim, dans le but de mettre en place des systèmes agricoles inclusifs, durables et résilients face aux changements climatiques, en tenant compte de la vulnérabilité du secteur agricole aux effets de ces changements. Ils ont reconnu qu'il fallait mettre en place un environnement plus propice à la mobilisation des ressources afin de pouvoir mettre en œuvre des actions aux niveaux local, national et international.

9. Le SBSTA et le SBI ont invité les Parties à examiner les politiques, mesures et initiatives pertinentes, y compris les plans et stratégies nationaux, qui aideraient à exécuter les activités mentionnées aux paragraphes 5 à 8.

10. Le SBSTA et le SBI se sont félicités de la participation aux ateliers mentionnés aux paragraphes 2 et 3 d'observateurs et de représentants des entités fonctionnelles du Mécanisme financier, du Fonds pour l'adaptation, du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques (tous deux administrés par le Fonds pour l'environnement mondial), et des organes constitués au titre de la Convention. Ils se sont également félicités des travaux déjà menés par ces entités sur les questions ayant trait à l'agriculture.

11. Le SBSTA et le SBI ont encouragé les organes constitués et les organismes de financement engagés dans l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture à continuer d'y participer, en soulignant qu'il était possible de créer des liens qui permettraient de renforcer l'action menée et d'améliorer la mise en œuvre.

12. Le SBSTA et le SBI ont convenu de poursuivre l'examen de cette question, y compris des éléments du projet de texte sur le rapport de l'atelier intersessions<sup>5</sup>, à leur cinquante-sixième session (juin 2022) en vue d'en rendre compte à la Conférence des Parties et de lui recommander un projet de décision pour examen et adoption à sa vingt-septième session (novembre 2022).

---

<sup>5</sup> Consultable à l'adresse <https://unfccc.int/documents/309997>.